

Migration, asile et apatridie : le mythe des vagues migratoires du Sud (Afrique) vers le Nord global à l'épreuve de la science.

Appel à communications

Colloque organisé par Ndeye Dieynaba Ndiaye (Université du Québec à Montréal, OMIRAS) et Abdoulaye Anne (Université Laval, OMIRAS) au sein du 89^e congrès de l'ACFAS.

Quand : **Le vendredi 13 mai 2022**

Où : Université Laval à Québec

Format : Hybride

L'Europe traverse une crise migratoire importante et connaîtra probablement dans les 50 prochaines années, des vagues migratoires sans précédent, venant d'Afrique (Stephen Smith, 2019). Dans l'imaginaire collectif, le contexte africain avec ses réalités économiques peu performantes et sa croissance démographique, laisse présager des flux massifs de migrants venant du continent africain vers l'eldorado européen. Cette affirmation contraste nettement avec les études récentes postulant un faible taux d'émigration des pays du Sud vers les pays du Nord global comparativement à la migration intra-africaine (Vincent Chetail, 2019). Le volume mondial de la migration Sud-Sud représente presque 40 % du total des migrants (97 millions), soit davantage que le volume des migrations Sud-Nord (89 millions) et seule l'Amérique latine inverse la tendance (Banque mondiale, 2016). Selon l'OIM, les Africains se déplacent en grande partie dans leurs régions respectives [Appiah-Nyamekye Sanny et Rocca (2018) et l'OIM, UA, (2019)]. En outre, la migration du Sud vers le Nord prend plus la forme régulière qu'irrégulière (Vincent Chetail, 2019). Les images de bateaux surchargés de migrants désespérés fuyant la guerre ou des conditions économiques désastreuses ne nous sont que trop familières alors que 94 % de la migration africaine à travers les océans prend une forme régulière (OIM, 2019). Certains États, qui décrivent le phénomène, préfèrent se baser sur les idéologies que de se référer aux travaux universitaires (François Gemenne, 2021). Cette distorsion dans les données se reflète dans les politiques migratoires restrictives de l'Union européenne (UE) malgré les nombreuses contributions de chercheurs et experts sur cette question postulant indéniablement le peu d'impacts de cette migration Sud-Nord. Cette position se matérialise au travers des mesures restrictives d'entrée et de séjour mises en place depuis les années 70 à l'égard des ressortissants de pays africains. À cet effet, des contradictions majeures subsistent entre ces politiques sécuritaires et les prévisions annoncées par diverses études sur la volonté migratoire des Africains vers l'Europe particulièrement.

Notre activité s'inscrit dans une approche interdisciplinaire visant à déconstruire cette vision du droit international et des politiques migratoires fondée sur des données partielles excluant certaines réalités africaines, pourtant essentielles dans la régulation d'une mobilité transnationale coordonnée, juste et durable. Un regard épistémologique s'impose et la participation de chercheurs.ses provenant de divers horizons est indéniable afin de pousser plus loin la réflexion sur des solutions structurelles et inclusives. Cette formule permettra de poser le débat et de susciter la réflexion autour de cette question afin de proposer un changement de paradigme dans la gestion de la mobilité humaine. Ultiment les pistes de réflexion nous mèneront vers des recommandations dans l'élaboration des politiques migratoires.

Les propositions de communication d'un maximum de 500 mots doivent être envoyées, accompagnées d'une courte biographique, à ndiaye.ndeye_dieynaba@uqm.ca et abdoulaye.anne@fse.ulaval.ca avant le 1er février 2022.